

Journal du Lot 25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

UNE GRANDE LEÇON

Tous les Français ont entendu ou lu la déclaration du maréchal Pétain, exposant les raisons de notre défaite ! Que les rois s'instruisent ! s'écriait autrefois Bossuet. C'est au peuple, s'il ne veut pas être un mauvais roi, un roi à détrôner, c'est au peuple à présent de comprendre et de s'instruire. Qu'il entende la terrible voix de la vérité et qu'elle étouffe à jamais celle des rhéteurs et des exploiters de sa crédulité.

Notre défaite ne s'explique pas seulement par des causes immédiates d'infériorité numérique et matérielle. Celles-ci sont aisément perceptibles pour tous.

Infériorité matérielle ? Par exemple, nos aviateurs luttaient à 1 contre 6 !... Infériorité numérique ? Elle est rendue saisissante par la simple comparaison du maréchal Pétain, opposant les situations de mai 1917 où, après trois ans de luttes meurtrières, nous avions en ligne 500.000 combattants de plus qu'en mai 1940, au début même de l'offensive. Tableau net et brutal d'une rencontre sur les champs de bataille entre un bloc de 40 millions de Français contre un bloc de 80 millions d'Allemands, auquel s'ajoutent les 40 millions d'Italiens.

Pour que cette énormité soit devenue possible, il a fallu une succession de faits qui en sont les raisons premières, moins visibles aux yeux du grand public, mais que le maréchal Pétain résume en quelques phrases où flamboie la sombre lueur de la vérité. Il faut avoir la force d'âme de s'en laisser éclairer. Ecoutez-les. Elles renferment tout dans leur tragique raccourci :

« Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands. »

« Nous tirerons la leçon des batailles perdues. DEPUIS LA VICTOIRE, L'ESPRIT DE JOUISSANCE L'A EMPORTE SUR L'ESPRIT DE SACRIFICE. ON A REVENDIQUÉ PLUS QU'ON N'A SERVI. ON A VOULU EPARGNER L'EFFORT. ON RENCONTRE AUJOURD'HUI LE MALHEUR ! »

Ces phrases devraient être désormais le thème de tout notre enseignement civique. Elles feraient comprendre à la jeunesse française comment notre pays, sur la pente d'un bas matérialisme politique, en est venu à ce triste affaiblissement national.

Quelle leçon nous donne à tous cet homme si simplement grand qui se trouve avec une souveraine noblesse à la hauteur du plus tragique destin ! Tout son être frémit de douleur, mais il sait contenir celle-ci. Il n'éclate pas en reproches contre le mal qu'on a fait, il montre comment on l'a fait pour qu'on n'y retombe pas.

Et son exemple vient illustrer son enseignement. Il est prêt à servir la France dans le revers comme dans le succès. De sa victoire on a fait sortir une défaite. Au premier appel, il se présente pour essayer d'atténuer le malheur que d'autres ont attiré sur nous !

Nous serions des misérables si au plus profond de notre deuil nous gardions le cœur sourd et l'esprit fermé à la voix de ce grand soldat, qui est en même temps un grand citoyen.

Nous ne savons pas ce qui va advenir, mais si, pendant que nous nous renfermerons dans le travail obscur de notre réforme intérieure, le nom de Pétain n'est pas honoré comme celui d'un Père de la Patrie, c'est que la France serait devenue insensible à la beauté morale et à la grandeur qui l'enthousiasmaient autrefois.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

DIX SOUS-MARINS ET DIX AUTRES NAVIRES AMERICAINS CEDES AUX ALLIES.

Les usines Ford vont faire 6.000 moteurs pour l'Angleterre

Le Département de la Marine des Etats-Unis annonce que dix sous-marins et dix vaisseaux contre sous-marins dont la construction était presque achevée pour le compte de l'Etat américain ont été cédés à la Commission interalliée d'achat.

Les grandes usines des automobiles Ford à Détroit ont commencé la construction de moteurs d'avions pour l'Angleterre. Un contrat a été signé pour l'achat de six mille de ces moteurs.

Le Comité de la Chambre des Représentants a approuvé unanimement la proposition de l'amiral Darc, chef des opérations navales, d'augmenter la flotte de 70 %, pour amener le chiffre total des navires de guerre américains à 378.

UNE DELEGATION INTERPARLEMENTAIRE EST CONSTITUÉE

Un certain nombre de parlementaires se sont réunis, hier après-midi, sous la présidence de M. Marquet, maire de Bordeaux, pour examiner la situation.

Ils ont tous été d'accord pour coordonner leurs efforts, sans distinction d'opinion, et aider le maréchal Pétain dans la grande tâche qu'il a entreprise.

Ils ont, notamment, applaudi une déclaration de M. Pierre Laval, disant que « Ce n'est pas en quittant le pays qu'on le sauvera ».

Une délégation, composée de MM. Marquet, Pierre Laval, Bergery et Barthe, a été désignée pour aller exposer ses vues au maréchal Pétain.

Un arrêté du préfet du Rhône

Le préfet du Rhône a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Les ponts du Rhône et de la Saône seront surveillés par la police française et les forces d'occupation. La circulation y reste libre sous les réserves figurant à l'article ci-après.

Art. 2. — Sur tout le territoire du département du Rhône, toute circulation est formellement interdite à partir de 21 heures, exception faite cependant pour les fonctionnaires pourvus d'un ordre de mission, pour les ministres du culte, les médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, sur justification de leur identité.

Art. 3. — Les prescriptions sur le camouflage des lumières et éclairage des véhicules restent intégralement en vigueur.

Art. 4. — Les forces d'occupation sont pourvues d'une monnaie spéciale qui sera acceptée en paiement sur la base de cinq pfennings pour un franc, le mark étant de cent pfennings.

Art. 5. — Toutes les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées. — Signé : Emile BOLLAERT.

Le bombardement de Bordeaux

On lit, dans la France de Bordeaux et du Sud-Ouest :

Bordeaux a été bombardée sans souci de la vie des femmes, des vieillards. Le 20 juin, dans de nombreux quartiers de Bordeaux, les pauvres gens, devant leurs maisons écroulées, se lamentent sur leurs morts, sur leurs blessés, sur leur maigre bien. Une bombe est tombée sur un abri en pleine place publique. Des magasins ont été sérieusement endommagés.

Ailleurs, on signale une pension de famille dans laquelle se trouvaient une cinquantaine de jeunes filles dont plusieurs ont été blessées.

Devant ce spectacle de désolation, la population bordelaise conserve tout son sang-froid.

Le 3 juin, à Paris, nous avions vu le même spectacle. Dans les yeux des Bordelais, nous retrouvons la même résolution farouche.

L'activité de la R.A.F. en Allemagne

On déclare que des objectifs militaires ont été bombardés dans les villes suivantes : Hambourg, Cologne, Aix-la-Chapelle, Coblenz, Essen, Duisbourg et Gelsenkirchen ; des réservoirs de carburants et des nœuds ferroviaires ont été endommagés.

Les négociations françaises de l'armistice

La délégation est présidée par le général d'armée Huntziker, et rassemble autour de ce grand soldat :

M. Léon Noël, ambassadeur de France, qui représenta longtemps notre pays en Pologne ;
Le contre-amiral Leluc ;
Le général Parizot ;
Et le général de l'air Bergeret.

L'immobilisation des fonds français aux Etats-Unis

M. Roosevelt, dans un décret présidentiel, a ordonné l'immobilisation des fonds français aux Etats-Unis.

Cette mesure est la même que celle prise dans le cas du Danemark, de la Norvège, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg pour empêcher les fonds de ces pays de tomber aux mains des Allemands.

Les fournitures de guerre de l'Amérique iront à l'Angleterre

L'Amérique a déjà pris des arrangements pour que toutes les commandes d'avions et de munitions pour la France soient reprises par la Grande-Bretagne.

Les Etats-Unis sont plus résolus que jamais à envoyer à la Grande-Bretagne toute l'aide dont ils sont capables.

Le département d'Etat de Washington a décidé de permettre que les avions américains achetés par la Grande-Bretagne passent directement par air la frontière des Etats-Unis. Les appareils américains pourraient ainsi gagner la Grande-Bretagne par la voie aérienne.

Les Français doivent réduire leur consommation

Au moment où une partie de la population française risque, dans son exode, de se heurter à de nouvelles difficultés de ravitaillement, l'ensemble du pays doit se plier à une discipline très stricte destinée à répartir également entre tous nos ressources de denrées alimentaires. Le gouvernement prend aujourd'hui un décret qui limite la consommation dans les restaurants.

Il compte que ceux qui prennent leurs repas à domicile s'associeront de même aux restrictions que la situation rend nécessaire ; tous les Français tiendront à s'associer aux mesures qui permettront d'assurer le ravitaillement de leurs compatriotes malheureux.

Un appel des autorités aux habitants

Lyon, sous l'occupation, est calme. M. Bollaert, préfet du Rhône, est à son poste, ainsi que les représentants de l'administration municipale, de même que le cardinal Gerlier.

Les services publics fonctionnent, mais les rues sont pour ainsi dire désertes. Les gardiens de la paix, désarmés, patrouillent comme à l'habitude.

Le passage des éléments avancés a eu lieu sur les quais du Rhône et seules quelques voitures et auto-mitrailleuses sont passées rue de la République. Les ponts sont gardés militairement.

Les autorités ont adressé aux Lyonnais l'appel suivant :

L'événement que l'on pouvait prévoir s'accomplit. Lyon, ville ouverte, est occupée par des éléments avancés que suivront à bref délai des forces plus importantes. Le devoir de tous Français est de garder en cette circonstance une dignité complète avec une entière maîtrise de soi-même.

Les autorités signataires de cet appel, qui collaborent dans une étroite union pour le bien de la cité et l'honneur du pays, comptent sur vous, certaines que vous comprendrez. Elles ont promis en votre nom que tout se passera dans l'ordre. Vous voudrez donc scrupuleusement vous conformer aux ordres que donneront les autorités responsables. Votre calme sera devant tous le témoignage de la force d'âme qu'exige l'heure présente et qui inspirera à tous le respect.

— Signé : Emile BOLLAERT, préfet ; Georges COMENY, premier adjoint ; cardinal GERLIER ; Maurice VICAIRE, secrétaire général du cartel des anciens combattants.

UN NOUVEAU MESSAGE DU MARÉCHAL PÉTAÏN au peuple de France

FRANÇAIS,

J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement a désigné hier les plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions.

J'ai pris cette décision dure au cœur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérions résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire. Pourtant la ligne a cédé et la pression ennemie a contraint nos troupes à la retraite.

Dès le 13 juin, la demande d'armistice était inévitable. Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918, vous en cherchez les raisons. Je vais vous les dire :

Le 1^{er} mai 1917, nous avions 3.280.000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500.000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques. En mai 1940, il n'y en avait que 10. En 1918, nous avions avec nous les 58 divisions italiennes et les 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française a livré à un contre six ses combats.

Moins forts qu'il y a vingt-deux ans, nous avons aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés. Voilà les causes de notre défaite.

Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi. On a voulu épargner l'effort. On rencontre aujourd'hui le malheur.

J'ai été avec vous dans les jours glorieux, chef du gouvernement, je resterais avec vous dans les jours sombres.

Soyez à mes côtés ! Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils !

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

N° 580. — Au cours de la journée, la situation n'a subi dans l'ensemble aucun changement notable.

L'ennemi a poussé des détachements de reconnaissance au sud de Nantes, à l'ouest de Bourges, vers Montluçon et Vichy, au sud de Lyon et en direction de Nantua.

N° 581. — Situation sans changement sur la Loire et le Cher.

Plus à l'est, l'ennemi a progressé jusqu'à Riom.

Nos troupes résistent énergiquement à la progression ennemie dans les Vosges.

COMMUNIQUÉ DU 21 MAI (soir)

Dans les Vosges, nos troupes formées en un vaste carré soutiennent vigoureusement la lutte. Elles ont à plusieurs reprises repoussé les assauts de l'ennemi et contre-attaqué avec succès.

Sur le reste du front, quelques rencontres locales, notamment dans la région de Clermont-Ferrand.

Chronique du Lot

Faculté de droit de Toulouse

En raison de la réquisition des locaux de la Faculté de droit, les examens de licence et de doctorat sont ajournés. Les épreuves orales des examens de capacité sont supprimées. La liste des admissibles sera publiée dans la presse et tous les admissibles seront déclarés définitivement reçus.

Société Nationale des chemins de fer belges

En vue du paiement au personnel de son salaire ou traitement et du paiement de la pension aux agents pensionnés et aux veuves et orphelins bénéficiant d'une pension de la Société, les intéressés sont priés de se mettre immédiatement en rapport avec un des caissiers-payeurs de la Société se trouvant actuellement à Cahors, Montauban et Toulouse.

Allocations de solidarité suspendues

En raison des demandes qui continuent à être adressées, nous rappelons que l'attribution des allocations de solidarité pour calamités agricoles a été suspendue.

En conséquence, les maires doivent refuser toutes déclarations de pertes pour calamités agricoles à quelque titre que ce soit.

L'aide de la Croix-Rouge américaine à la France

La Croix-Rouge annonce qu'elle continuera à envoyer des secours en France, à condition que les articles envoyés parviennent exclusivement à des Français, Françaises et enfants, et aux réfugiés pour lesquels ils sont destinés.

L'ATTITUDE DE L'ESPAGNE

La demande française d'armistice accueillie avec sympathie et gravité

La nouvelle que l'Espagne servirait d'intermédiaire entre les gouvernements de France et du Reich pour des négociations a été connue de bonne heure le 19 juin à Madrid.

Elle a été accueillie dans tous les milieux officiels, comme dans le grand public, avec sympathie et gravité.

La proposition d'armistice du maréchal Pétain, qui a soulevé une émotion considérable, n'a été suivie d'aucune manifestation de la rue comme on était fondé, dans certains milieux, à le craindre.

Au contraire, on note uniformément une expression de sentiments attristés mêlés d'inquiétude.

Il est permis de dire que depuis l'Espagne présente un visage nouveau. La presse commente abondamment les douloureux événements, ne publie pas un seul mot d'attaque ou simplement désagréable contre la France.

NOS ÉCHOS

Propos de philosophe.

Le duc de Duras invita un jour Descartes à déjeuner. Le philosophe fit largement honneur au repas délicieux et copieux que l'on servit.

Devant cet appétit remarquable, le duc dit ironiquement à son invité :

— Je ne savais pas que les philosophes étaient capables de prendre un plaisir aussi vif aux agréments de la table.

Descartes s'arrêta un instant, alors qu'il pelait une pomme aux rondsurs aimables et au parfum délicat, et riposta doucement :

— Il serait navrant de penser que Dieu a créé tant de choses succulentes pour le seul plaisir des ignorants.

Un enfant pas méchant !

— C'est ton frère qui a attaché une poêle à la queue du chat. C'est très méchant. Ferais-tu ça, toi !
— Moi, oh ! jamais, jamais !
— Mais pourquoi n'as-tu pas empêché ton frère de faire cela ?
— Je ne pouvais pas, j'étais occupé à tenir le chat !

